

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2026-21

Séance du 2 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le jeudi deux avril à 19 h 0, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 23 mars 2026 qui a été adressée par mail le 23 mars 2026.

Présents : Maxime BALLAUD-Thierry JANIER-DUBRY-Sylvie LEFEBVRE-Bertrand MONOT-Isabelle TISSOT-Marie MORILLERE-Maryne SPANI-Sandrine GAILLARD-Léo CHANFREMOY-Catherine LESIEUX-Yann ROTA (11)

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 23/03/2026

Nombre de membres présents : 11

Date de l'affichage : 03/04/2026

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Catherine LESIEUX

Objet : désignation des délégués au sein du CNAS

Conformément à l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Compte tenu du renouvellement des conseils municipaux suite aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026, il est nécessaire de désigner des représentants appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- désigne Madame Claude GUYETANT, déléguée des agents ;
- désigne Madame Isabelle TISSOT, déléguée des élus ;
- charge Madame le Maire à transmettre cette délibération à l'association.

Ainsi délibéré le 2 avril 2026, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2026-21

Pour : 11 / contre : 0 / Abstention : 0

La secrétaire de séance,

Catherine LESIEUX



Le Maire,

Isabelle TISSOT

